



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 25 juin 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 17 juin 2026

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 85
Nombre de membres en exercice : 85

Nombre de présents participant au vote : 66
Nombre de procurations : 18

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Philippe NEYRAUD
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Léo LACHAMBRE	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Isabelle BARDIN
Madame Céline TONOT	Madame Catherine MINAUX	Madame Nathalie BERTILLON
Madame Isabelle PASTEUR	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Frédéric GOULIER	Monsieur Christian DUCHANGE	Madame Brigitte CHAVANCE
Madame Catherine PETITJEAN	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Valérie GRANDET
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Isabelle PIERREY-ROUGET	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Marien LOVICH	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Monsieur Didier RELOT
Madame Monique BAYARD	Monsieur Maël SZABELSKI	Monsieur Ludovic GAFFET
Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Alexandre HEDDAR
Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Moulay JELLAL
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Axel SIBERT	Monsieur Sébastien KENCKER
Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Sandra GAUDILLIERE	Monsieur Frédéric FRACCHIOLLA
Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Sabine BAILLOT	Monsieur Adrien GUENE
Monsieur François SARRON-PILLOT	Monsieur Thierry COUDERT	Madame Noëlle CAMBILLARD
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Madame Mélanie FORTIER	Monsieur Jean-Marie BENEY
Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Régis PETITBOULANGER	Madame Manuela SCHAEFFER
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Lionel SANCHEZ	Monsieur Fabian RUINET
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Brigitte POPARD	
	Madame Aziza AGLAGAL	

Membres absents :

Monsieur Patrick CHAPUIS	Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Dominique MARTIN-GENDRE
	Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU
	Madame Mélanie BALSON pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Monsieur Maël SZABELSKI
	Monsieur Jordane GALLOIS pouvoir à Monsieur Benoît BORDAT
	Madame Christine MARTIN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
	Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Delphine BLAYA pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF
	Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
	Monsieur Denis GUVENATAM pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM
	Madame Laurence GERBET pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT
	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE pouvoir à Madame Sandra GAUDILLIERE
	Monsieur Nouredine ACHERIA pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Monsieur Samuel LONCHAMPT pouvoir à Madame Bénédicte PERSON-PICARD
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Frédéric GOULIER
	Madame Agnès BILLIET pouvoir à Monsieur Didier RELOT

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT, SOLIDARITES ET URBANISME
Convention de partenariat 2025-2027 à intervenir avec Action Logement

Le projet de convention 2025-2027 s'inscrit en continuité avec les précédents documents de partenariat qu'Action Logement et Dijon métropole ont établis et mis en œuvre conjointement depuis 2006. Cet historique de coopération a démontré toute son efficacité pour contribuer à répondre, dans le cadre de la politique locale de l'habitat, aux besoins en logements des habitants et en particulier ceux des salariés, jeunes en formation et jeunes actifs des entreprises présentes sur notre bassin de vie.

Durant la période 2022-2024, intégrant les enveloppes du Plan d'Investissement Volontaire (PIV), Action Logement Services aura ainsi mobilisé près de 30 millions d'euros en faveur du lien emploi-logement à l'échelle de Dijon métropole :

- près de 13 millions d'euros correspondant à 19 429 aides et services alloués aux salariés des entreprises,
- 16 millions d'euros de financements (subventions et prêts) pour accompagner 61 opérations portées par l'ensemble des bailleurs sociaux contribuant ainsi à la production de 1 684 logements avec en contrepartie, 1 266 logements réservés au bénéfice des salariés du territoire.

L'élaboration de la convention 2025-2027 a fait au cours de l'année 2025 l'objet de plusieurs réunions de travail entre les services d'Action Logement et de Dijon métropole.

Elle intègre les engagements qu'Action Logement a pris dans la convention nationale 2023-2027 signée avec l'État pour le financement d'une part, des opérateurs de l'habitat et du logement et d'autre part, des politiques publiques (Renouvellement Urbain, Fonds National des Aides à la Pierre, Action Cœur de Ville) visant la mise à disposition de logements abordables et de qualité, au plus près de l'emploi.

Elle se décline et s'appuie localement sur la feuille de route du Programme d'Orientations et d'Actions Habitat (POA-H) 2020-2030 confortée par son bilan 2020-2024. Dijon métropole a en effet réaffirmé ses engagements au service d'une politique de l'habitat globale pour un développement territorial équilibré, solidaire et attractif pour les ménages et pour les acteurs économiques.

Ainsi, les modalités du partenariat à intervenir avec Action Logement s'appuient sur la qualité du lien territorial et prennent notamment en compte les objectifs suivants :

- la poursuite du développement de l'offre locative à loyer modéré, à travers les opérations des bailleurs sociaux en neuf et dans l'existant mais également le conventionnement de logements privés et le dispositif « Louer pour l'Emploi » ainsi que le renforcement de la mixité sociale dans les attributions ;
- l'accompagnement des parcours résidentiels tant en location (garantie Visale, AVANCE LOCA-PASS®, aide MOBILI-JEUNE®, ...) qu'en accession à la propriété (conseil en financement et prêt accession, promotion des dispositifs mis en œuvre par Dijon métropole tels que le Bail Réel Solidaire).
- la dynamique en matière de transition énergétique et d'innovation dans l'habitat.

Action Logement et Dijon métropole s'engagent également à développer une connaissance commune des besoins en logements des salariés et des personnes en formation. Il s'agit d'un enjeu important qui contribue pleinement à l'attractivité de notre territoire et à son développement économique.

Ces objectifs partagés constituent une source indéniable de valeurs sociales et économiques ajoutées au bénéfice du déploiement, en circuits courts, de filières, de savoir-faire et de compétences.

Action Logement, dans le cadre de la présente convention, s'engage à réserver des concours financiers prévisionnels à hauteur de 12 millions d'euros pour la période 2025 - 2027.

Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** la convention 2025-2027 à établir avec Action Logement, telle qu'annexée à la présente délibération, dont les dispositions sont applicables rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2025 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à y apporter des modifications ne remettant en cause son économie générale ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer cette convention ainsi que tout acte utile à l'exécution de ses dispositions.

SCRUTIN	POUR : 84	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 18 PROCURATION(S)	